



Association
Burkinabè pour le
Bien Être Familial
BURKINA FASO



IPPF
Africa Region

International
Planned Parenthood
Federation

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO) pour la refonte du site web et de la messagerie.

Accréditée par l'IPPF - Reconnue d'utilité Publique par l'Etat - Commandeur de l'Ordre du Mérite Burkinabè

✉ : 01 BP 535 Ouagadougou 01 ☎ : 25 31 05 98 / 25 31 75 10 - Compte N°BF023 01053 00601890017/32 📧 : abbef@abbef-bf.org

🌐 : www.abbef-bf.org - N° IFU : 00000430R

ahhef@afanet.bf

I. Lieu de dépôt des offres

Les offres devront parvenir ou être déposées au Secrétariat de la Direction de l'ABBEF sise à la zone des Ambassades - 01 BP 535 Ouagadougou 01 – Téléphone : (226) 25 31 75 10 ou 25 31 05 98 - Fax : (226) 25 31 75 11 au plus tard le **26 juin 2024 à 09 heures** précise, suivi de l'ouverture des plis à **10H dans la salle de conférence de l'ABBEF**.

II. Délai d'engagement

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **un délai de quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des plis.

III. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent avis d'appel d'offres peuvent être obtenus auprès de la Direction de l'Administration et des Finances (Service des Approvisionnements) de l'ABBEF (à la même adresse) aux heures et jours ouvrables du lundi au vendredi.

Ouagadougou, le 14 juin 2024

Le Directeur Exécutif



Mohmed Hamdy KOUANDA



Association
Burkinabè pour le
Bien Être Familial
BURKINA FASO



Termes de référence pour la refonte du site web de l'ABBEF et de la messagerie professionnelle

Préparé par : Equipe informatique

Juin 2024

Avis d'appel d'offre pour la refonte du site web et de la messagerie

N° **001** ABBEF/DE/DAF/CA/2024

I. Objet de l'avis d'appel d'offres

Pour mener à bien ses activités, l'Association Burkinabé pour le Bien Etre Familial/ Fédération Internationale pour la Planification Familiale (ABBEF/IPPF) lance un avis d'appel d'offre public pour la sélection d'un prestataire en vue de la refonte de son site web et de messagerie.

II. Allotissement et sources de financement

La refonte du site web et de messagerie, du présent avis d'appel d'offres est regroupé en **un lot et en une seule source de financement**.

- Lot unique : refonte du site web et de messagerie dans le cadre du projet ABBEF/IPPF.

III. Délai d'exécution/livraison

Le délai de dépôt des dossiers est de **sept (07) jours** ouvrables à partir de la date de publication.

Le délai d'exécution/livraison/relatif au lot unique est de **deux (02) mois** après la **signature du contrat**.

IV. Participation à l'avis d'appel d'offres

Le présent avis d'appel d'offres est ouvert à égalité de conditions à toutes les personnes morales, physiques et/ou groupements d'entreprises installées au Burkina Faso, inscrits au registre de commerce et en règle vis-à-vis des services fiscaux et parafiscaux pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

V. Consultation et acquisition du dossier d'avis d'appel d'offres

Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Secrétariat de la Direction Exécutive de l'Association Burkinabé pour le Bien-Etre Familial (ABBEF) à l'adresse ci-après : 01 BP 535 Ouagadougou 01, téléphone : (226) 25 31 75 10 ou 25 31 05 98 aux jours et heures ouvrables du lundi au vendredi.

VI. Pièces à fournir

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- ✓ Registre de Commerce
- ✓ Attestation de bonne exécution
- ✓ Lettre d'engagement
- ✓ Au moins trois (03) références de livraison similaires
- ✓ Offre technique
- ✓ Offre financière.

N.B : La lettre d'engagement, le délai de validité ainsi qu'une copie de l'avis du registre de commerce de la société sont des éléments obligatoires.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le contexte grandissant de l'utilisation des outils de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), par les organisations œuvrant dans le développement et l'humanitaire, il est capital de revoir la place des NTIC dans les différents projets et programmes pour une meilleure digitalisation des ressources. Pour ce faire, l'ABBEF portée par l'utilisation des nouvelles technologies et l'installation de meilleures ressources technologiques a pris des mesures nécessaires pour s'offrir des solutions informatiques adaptées. Afin de renforcer et d'améliorer les installations du siège, de faciliter les échanges entre le personnel de l'ABBEF, d'accroître la visibilité des activités par l'opinion national, il est nécessaire de refondre le site web et la messagerie professionnelle.

Les présents termes de référence sont élaborés pour définir les objectifs visés par cette activité, la méthodologie à suivre pour l'atteinte des objectifs et les modalités de la refonte du site web et messagerie professionnelle existante.

II. OBJECTIFS

a. Objectif général

L'objectif général de cette activité est la refonte du site web de l'ABBEF et la messagerie professionnelle existante au sein du réseau national.

b. Objectifs spécifiques

Spécifiquement, il s'agira de :

- Faire un diagnostic de l'existant afin de proposer une démarche claire et précise pour une refonte du site web et de la messagerie ;
- Améliorer le site web pour s'adapter aux normes actuelles en vigueur et les bonnes pratiques ;
- Réaliser la migration du site web et de la messagerie chez un nouvel hébergeur ;
- Réaliser les travaux de créations de comptes de messagerie et la migration des données de l'ancienne plateforme vers le nouveau ;
- Assurer la sécurité de la plateforme de messagerie ;
- Communiquer l'ensemble des informations pour la prise en main totale après les travaux (création des comptes, réinitialisation de mot de passe, renouvellement des abonnements, etc...) ;
- Mettre en place un certificat SSL pour la sécurité du site web ;

- Mettre en place l'intranet basé sur SharePoint et former les utilisateurs sur son exploitation ;
- Former l'équipe de la communication sur l'animation du site web ;
- Paramétrer les comptes des utilisateurs sur Outlook et sur les téléphones mobiles ;
- Former les utilisateurs sur le mode d'utilisation du système (Outlook, SharePoint, etc) et l'informaticien sur la prise en main totale de l'infrastructure ;
- Déposer un rapport technique bien détaillé et un rapport général sur la mission ;
- Assurer une année de garantie d'intervention et de maintenance.

III. RÉSULTATS ATTENDUS

De manière générale, il est attendu à l'issue de l'activité que :

- Le diagnostic a été réalisé, la démarche de la mission a été soumise et validée pour la réalisation des travaux ;
- Le site web a été revu et amélioré en tenant compte des normes actuelles en vigueur et les bonnes pratiques ;
- La migration du site web et de la messagerie chez un nouvel hébergeur a été réalisée et les accès transmis ;
- Les différents comptes de messagerie ont été créés et la migration des données de l'ancienne plateforme vers le nouveau réalisée ;
- Une politique de sécurité de l'ensemble du système (site web et messagerie) a été réalisée ;
- L'ensemble des informations pour la prise en main après les travaux (création des comptes, réinitialisation de mot de passe, renouvellement des abonnements, etc...) ont été transmis dans le rapport technique ;
- La plateforme de messagerie est sécurisée ;
- Un certificat SSL pour la sécurité du site web a été déployé ;
- L'équipe de la communication a été formée sur l'animation du site web ;
- L'intranet basé sur SharePoint a été installé et les utilisateurs formés sur son exploitation ;
- Les paramétrages des comptes des utilisateurs sur Outlook et sur les téléphones mobiles ont été réalisés ;

- Les utilisateurs ont été formé sur le mode d'utilisation du système et l'informaticien sur la prise en main totale de l'infrastructure a été réalisé ;
- Les différents rapports (technique, général, etc...) bien détaillé sur la mission ont été validés et déposer à la direction exécutive ;
- La garantie d'intervention et de maintenance est signée et mise en service pour une année.

IV. MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Cette activité consistera à la refonte du site web et la messagerie dans l'ensemble du réseau national de l'ABBEF. La vision de la direction exécutive est de fournir un site web convivial aux visiteurs et d'offrir une messagerie stable et sécuriser à son personnel. L'ABBEF sollicite des propositions à des fournisseurs qualifiés intéressés à fournir ce service souhaité, un support, une maintenance, une garantie et une formation. Ce système sera installé dans le cloud et administrer de puis le siège de l'ABBEF. Ce projet se fera en deux phases :

- La phase dite théorique de collectes des données ;
- La phase pratique sur la refonte du site web, sa mise en route et l'aspect messagerie pour l'ensemble du personnel tout en prenant compte l'aspect sécurité.

Pour ce faire, l'ABBEF souhaite être hébergé auprès d'un prestataire de renom avec une autonomie totale de la gestion de son espace après le projet. Le prestataire qui sera retenu sera tenu aux respects de ces critères. L'ensemble des informations, le site web et la messagerie sont la propriété de l'ABBEF.

V. CRITERES DU PRESTATAIRE

Conscient de l'importance de la valeur de cette activité, il est exigé que le prestataire (chef d'équipe) réponde aux critères suivants :

- Avoir une expérience de 5 ans au minimum dans la conception des sites web, messagerie et le déploiement dans un environnement cloud ;
- Avoir une bonne aptitude de diagnostic et de maintenance système de messagerie et site web ;
- Justifier d'avoir eu au moins trois contrats de prestation de conception de sites et de mise en place d'une messagerie ;

- Disposer d'une équipe projet composé d'un ingénieur de conception option informatique de gestion, deux ingénieurs des travaux informatiques en réseau et programmation et un technicien.

Les différents CV doivent être joints dans le dossier de soumission.

VI. DOSSIERS DE SOUMISSIONS

Le soumissionnaire devra joindre à son offre les documents suivants :

- Registre de commerce ;
- Références et compétences dans le domaine ;
- Attestations de bonne exécution ;
- Offre technique ;
- Offre financière.

N.B : Si après visite, le soumissionnaire juge que d'autres éléments ne sont pas pris en compte dans la solution de référence peu faire des recommandations dans son offre).

VII. DELAIS DE SOUMISSION

Les propositions doivent comporter l'ensemble des documents exigés à l'intention de la Direction Exécutive de l'ABBEF. Elles doivent être déposées au plus tard à 12h00 au secrétariat de l'ABBEF. Toute soumission qui viendra après cette date sera rejetée. Et tout dossier incomplet ne fera pas l'objet d'étude par la commission.

Informaticien



AGUINA T. Alladé